



Réunion ordinaire du Conseil municipal de Grand-Bouctouche

PROCÈS-VERBAL

le mardi 17 janvier 2023

19 h 00

Salle du conseil

Présence :

- Aldéo Saulnier, maire**
- Pauline Hébert, maire suppléante**
- Jean-Claude Babineau, conseiller**
- Achille Bastarache, conseiller**
- David Boudreau, conseiller**
- Mariette Cormier, conseillère**
- Lise LeBlanc, conseillère**
- Clétus Maillet, conseiller**
- Gérald Saulnier, conseiller**
- Serge Arsenault, directeur général et greffier**
- Joanne Savoie, greffière adjointe**
- Ginette Doiron**
- Fernande McFadden**
- Mike McFadden**
- Jean-Paul LeBlanc**
- Ronald LeBlanc**
- Rachelle Richard-Collette, Marché des fermiers**

1. Ouverture officielle de la séance

Le maire, Aldéo Saulnier, ouvre officiellement la séance à 19h00. Le maire souligne la première réunion ordinaire de Grand-Bouctouche et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. Assermentation – conseil municipal

Le directeur général, Serge Arsenault, fait part que tous les membres du conseil ont été assermentés le jeudi 15 décembre dernier.

3. Adoption de l'ordre du jour

23-01 : JEAN-CLAUDE BABINEAU / ACHILLE BASTARACHE

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

4. Divulgence de conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

5. Greffier et trésorier de Grand-Bouctouche - nomination

23-02 : PAULINE HÉBERT / CLÉTUS MAILLET

En vertu de l'article 71 de la Loi sur la gouvernance locale, le conseil de Grand-Bouctouche nomme le directeur général Serge Arsenault greffier et trésorier de Grand-Bouctouche.

ADOPTÉE

6. Élection – maire suppléant(e)

23-03 : ACHILLE BASTARACHE / GÉRALD SAULNIER

Que la conseillère Pauline Hébert soit élue maire suppléante pour la moitié du mandat, conformément à l'Arrêté 2022-05 intitulé « Arrêté procédural pour le conseil de Grand-Bouctouche ».

ADOPTÉE

7. Signataires des chèques

23-04 : MARIETTE CORMIER / DAVID BOUDREAU

Que le maire Aldéo Saulnier, la maire suppléante Pauline Hébert et le trésorier Serge Arsenault soient par la présente autorisés à signer tous les chèques émis pour et au nom de Grand-Bouctouche.

ADOPTÉE

8. Nominations des membres du conseil sur les organismes et comités

23-05 : JEAN-CLAUDE BABINEAU / PAULINE HÉBERT

Que les représentants pour les organismes et comités indiqués ci-dessous soient les suivants :

Le Pays de la Sagouine

Le maire Aldéo Saulnier

La Bibliothèque publique Gérald-Leblanc

La conseillère Lise LeBlanc

Le Musée de Kent

Le conseiller Clétus Maillet

Conseil d'administration de la CSRK

Le maire Aldéo Saulnier

Comité technique sur la gestion des déchets solides

Le conseiller Achille Bastarache

La Corporation de développement économique

Le conseiller David Boudreau

La Corporation d'amélioration des affaires de Bouctouche inc.

Le conseiller Gérald Saulnier

La Chambre de Commerce Kent-Sud

Le conseiller Gérald Saulnier

Marché des fermiers de Bouctouche

Le conseiller Achille Bastarache

Carnaval Flocon magique

La conseillère Mariette Cormier

Comité Fête du 15 août

La maire suppléante Pauline Hébert

Le Festival de mollusques

La conseillère Mariette Cormier

Le Comité de jumelage

Le conseiller Jean-Claude Babineau

Groupe d'initiatives vertes

Le conseiller Jean-Claude Babineau

La Société culturelle Kent-Sud

La maire suppléante Pauline Hébert

Comité des Vétérans

La maire suppléante Pauline Hébert

Carnaval de Ste-Anne

Le conseiller Clétus Maillet et la conseillère Lise LeBlanc

Comité Mesures d'urgence

Le conseiller Jean-Claude Babineau

Comité des finances

Le maire Aldéo Saulnier

Le conseiller David Boudreau

La conseillère Mariette Cormier

Le conseiller Clétus Maillet

Comité de caserne de pompiers

Le conseiller Jean-Claude Babineau

La conseillère Mariette Cormier

Le conseiller Gérald Saulnier

ADOPTÉE

9. Correspondances

Les Ami.e.s de l'Hôpital Stella-Maris-de-Kent – Lettre de remerciements pour appui envers la campagne Étoile du Nord – Région Kent.

La Légion royale canadienne – Lettre accompagnée d'un Certificat de reconnaissance en remerciement de l'appui aux anciens combattants du Nouveau-Brunswick.

Environnement et Gouvernements locaux – Copie approuvée des budgets du fonds de fonctionnement pour l'année 2023.

10. Résolution - AFMNB

23-06 : PAULINE HÉBERT / ACHILLE BASTARACHE

ATTENDU QUE l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB) représente et appuie les municipalités francophones et bilingues à travers la province afin de contribuer au rayonnement de la Francophonie;

ATTENDU QUE l'AFMNB offre un large éventail de services aux membres et de projets qui favorisent le développement de communautés innovantes, prospères, solidaires et durables;

ATTENDU QUE la Ville de Bouctouche était membre de l'AFMNB;

IL EST RÉSOLU QUE Grand-Bouctouche devienne membre de l'AFMNB.

ADOPTÉE

11. Rapport de permis de construction

Le directeur général lit le rapport de permis de construction de novembre et décembre 2022.

12. Politique en matière d'octroi et don aux organismes

a. Demande - Bouctouche Dodge Ram JC's

23-07 : MARIETTE CORMIER / JEAN-CLAUDE BABINEAU

Que l'on fasse une contribution d'une valeur d'environ trois mille cinq cents dollars (3 500 \$) envers les dépenses de l'équipe de hockey senior Bouctouche Dodge Ram JC's pour le reste de la saison 2022-2023.

ADOPTÉE

13. Rapport du chef pompier

Le rapport du chef pompier pour le mois de décembre 2022 est lu par le directeur général.

14. Nominations - Agent chargé de l'exécution des arrêtés

23-08 : JEAN-CLAUDE BABINEAU / ACHILLE BASTARACHE

ATTENDU QUE le conseil municipal a adopté divers arrêtés municipaux;

ET ATTENDU QUE le conseil peut nommer des agents chargés de l'exécution des arrêtés du gouvernement local et fixer leur mandat;

IL EST RÉSOLU QUE les personnes suivantes soient nommées en tant qu'agent chargé de l'exécution des arrêtés du gouvernement local selon la Loi sur la gouvernance locale (Loi), la Loi sur la Police et la Loi sur l'urbanisme:

Jordan NOWLAN
Marc CHAREST
Jordan LANGLOIS;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE les nominations ci-dessus comprennent les attributions prescrites par arrêté, la Loi, les règlements de la Loi et la Loi sur la police;

ET QUE le poste d'agent chargé de l'exécution des arrêtés est employé à la préservation et au maintien de la paix publique dans les limites du gouvernement local;

ET QUE l'agent chargé de l'exécution des arrêtés du gouvernement local exerce son pouvoir discrétionnaire en fonction des dossiers qui lui sont remis par le greffier ou pendant des patrouilles dans le gouvernement local;

ET QUE les nominations ci-dessus restent en vigueur tant que les personnes sont employées par la municipalité ou que leurs services sont retenus par la municipalité.

ADOPTÉE

15. Rapport de déchets solides

Le directeur général lit le rapport des déchets solides de novembre et décembre 2022.

16. Montants perçus des taxes d'eau & d'égouts

Le directeur général souligne que le total des montants reçus pour les taxes d'eau et d'égouts en décembre 2022 est de 8 250,10 \$.

17. Décision(s) découlant du point Correspondances / présentations publiques

Aucune décision n'est nécessaire.

18. Rapports du maire et des membres du conseil

Le maire fait part qu'il a hâte de voir les résultats du travail qui va être fait d'ici la fin du mandat du Conseil de Grand-Bouctouche.

La maire suppléante Pauline Hébert indique qu'elle a assisté à une réunion de la Commission de services régionaux de Kent dimanche dernier et qu'ils ont expliqué leurs services et leur budget.

Le conseiller Achille Bastarache souligne qu'ils vont commencer à travailler sur l'histoire de Grand-Bouctouche, un projet qui va donner beaucoup d'informations aux gens de la région.

La conseillère Mariette Cormier félicite tous les autres membres du conseil suite aux élections des gouvernements locaux de novembre dernier. Elle fait part que le Carnaval Flocon magique va être combiné avec le Carnaval de Ste-Anne cette année et le tout va se dérouler du 4 au 11 mars. Elle indique que le Festival de mollusques va avoir lieu du 14 au 23 juillet prochain. Aussi elle mentionne les beaux projets qui ont été faits avec le comité de pédiatrie sociale.

La conseillère Lise LeBlanc fait mention que les deux carnivals vont être jumelés et a hâte de voir les résultats.

Le conseiller Jean-Claude Babineau indique qu'il a beaucoup d'idées pour son comité d'initiatives vertes. Aussi, il mentionne qu'il a regardé le plan de mesures d'urgence et fait part qu'il est content de faire partie du comité de caserne de pompiers.

Le conseiller David Boudreau indique qu'il est représentant sur la Corporation de développement économique et qu'il veut réveiller ce comité et voir à grossir la municipalité. Il est aussi représentant sur le comité des finances et a hâte de voir les chiffres.

Le conseiller Clétus Maillet remercie tout le conseil d'avoir accepté la paroisse de Ste-Anne avec Grand-Bouctouche et fait part qu'il veut essayer d'apprendre le rôle d'un conseil.

Le directeur général souligne qu'il y aura de la musique et nourriture sur le quai de Grand-Bouctouche les 18 et 19 février prochain ainsi que des feux d'artifice le dimanche soir.

19. Questions du public (15 minutes max.)

Monsieur Jean-Paul LeBlanc demande lorsque le budget 2023 va être présenté.

Le maire fait part que le budget 2023 a été approuvé par la province et sera disponible au public prochainement.

20. Levée de la réunion

23-09 : JEAN-CLAUDE BABINEAU

La réunion est levée à 19h40.

ADOPTÉE